

ASSOCIATION POUR LE REFERENDUM SUR LES AÉROPORTS DE PARIS

WWW.REFERENDUM-ADP.FR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 12 JUIN 2019

LANCEMENT DE L'ASSOCIATION REFERENDUM-ADP ET DU SITE WEB REFERENDUM-ADP.FR

Contre la privatisation d'ADP et pour la tenue du Référendum d'Initiative Partagée (RIP) ayant vocation à l'empêcher, l'association *référendum-adp* a tenu sa première réunion publique le 11 juin 2019 pour présenter ses actions ainsi que son site internet : referendum-adp.fr

Fondée par un collectif citoyen, l'association *référendum-adp* rassemble des personnes de tous horizons politiques, géographiques et professionnels, partageant la conviction que ADP constitue un bien commun stratégique qui doit demeurer la propriété de l'État et non terminer dans le portefeuille d'une entreprise multinationale.

Du 15 juin 2019 au 15 mars 2020, s'ouvre une période de neuf mois au cours de laquelle les 47 millions d'électrices et d'électeurs français pourront décider si elles et ils soutiennent la tenue du référendum empêchant la privatisation de ce service public hautement stratégique. Pour ce faire, les Françaises et les Français pourront soit se connecter sur le site prévu à cet effet par le Ministère de l'intérieur, soit se rendre dans la principale Mairie de leur canton afin d'y déposer leur signature.

Mais cette procédure nouvelle déplaît fortement au gouvernement qui s'est opposé à son principe. C'est pourquoi, afin d'aider les citoyens désireux de voir cette initiative aboutir, l'association met aujourd'hui en ligne un site internet avec des outils d'information, de discussion et d'accompagnement à l'adresse *referendum-adp.fr*, dans l'objectif d'apporter une information éclairée et une assistance pour toutes les étapes de la procédure en cours.

L'association organisera de nombreuses autres actions dans les semaines et les mois à venir, et ce jusqu'au dernier jour de la procédure du recueil des soutiens citoyens au RIP, c'est-à-dire le 15 mars 2020.

Enfin, elle proposera des outils pour fédérer les personnes désireuses de s'impliquer localement et de créer leurs propres comités sur le référendum, ou leurs propres actions.

Toutes les personnes intéressées peuvent suivre son activité en s'inscrivant sur sa page Facebook ou en communiquant leur coordonnées sur son site web.

Contact presse : <u>presse@referendum-adp.fr</u> / 06 48 74 15 10

Inscriptions à l'association : $\underline{contact@referendum-adp.fr}$